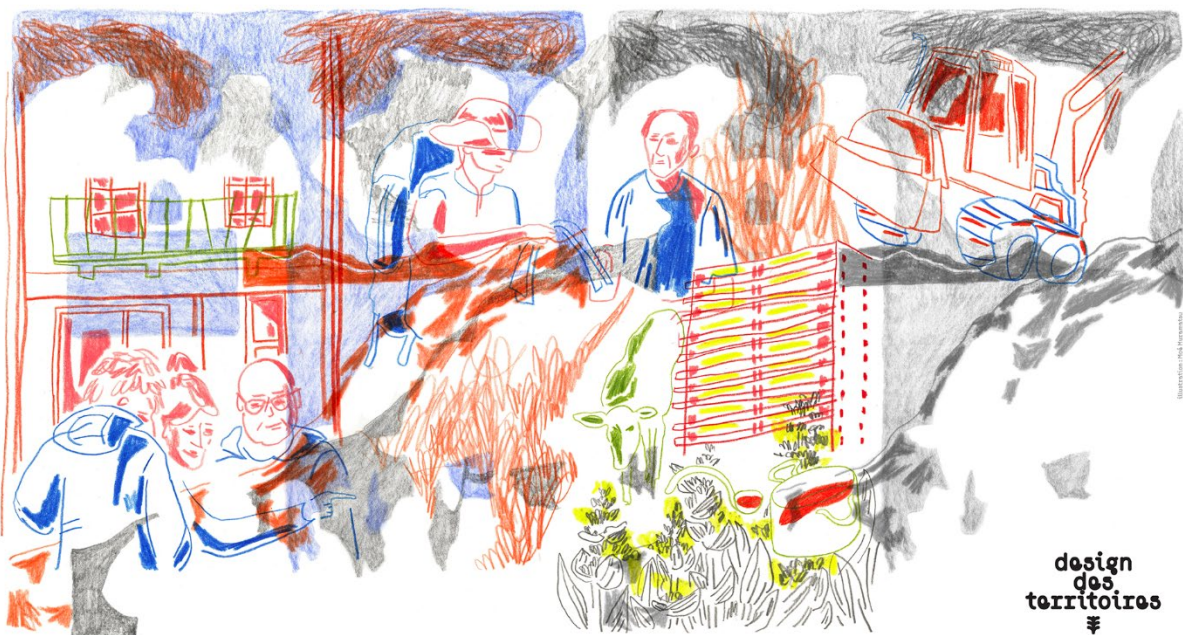


appel à candida- ture

Design des Territoires Promotions 2026-2027

Programme multisitué dédié à l'accompagnement des territoires par le design, déployé par l'École des Arts Décoratifs – PSL et le ministère de la Culture.

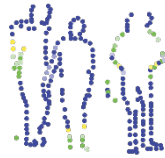


© Moé Muramatsu

Design des Territoires est un post-master maillant 6 typologies de milieux et fonctionnant selon un principe de réponse à des problématiques situées, en relation étroite avec les acteurs de terrain.

Avec Design des Territoires, l'École des Arts Décoratifs - PSL souhaite contribuer à former une génération de conceptrices et concepteurs engagée dans la fabrique de l'« habiter », au cœur de l'action publique et des équilibres du vivant, en accompagnant leurs approches singulières, non pas normatives ni standardisées mais sensibles et situées, à même de coproduire, d'épaissir et de soigner nos relations aux milieux de vie.



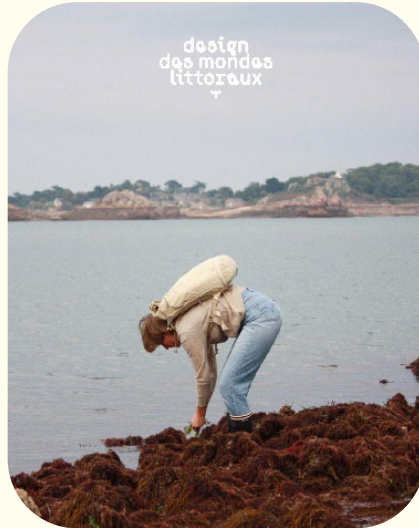
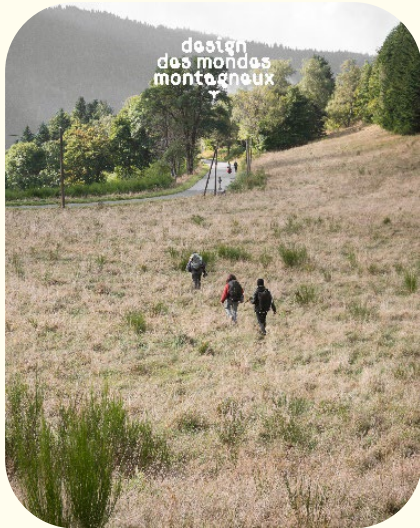
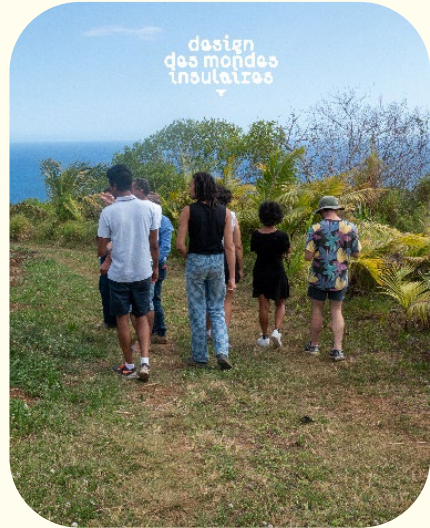


Le programme

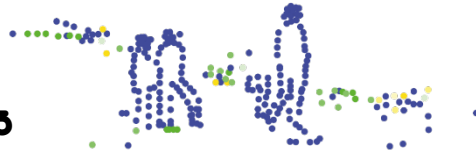
Design des Territoires fonctionne à la fois comme un dispositif d'immersion, proposant un hébergement et un atelier collectifs, une bourse de subsistance et de production ; **un laboratoire** orienté vers l'expérimentation et l'innovation sociale ; **un bureau d'études** approfondissant le développement de projets à échelle 1 en réponse à des problématiques situées ; et **une pépinière** permettant à des projets professionnels de s'éprouver et de se consolider.

- Il se compose de **six écoles de terrain**, représentant des cadres de vie variés, tous concernés par des problématiques spécifiques que le design peut aider à résoudre.
- Il réunit environ **six jeunes praticiennes et praticiens** par territoire, en immersion pendant 10 mois, de septembre à juin, en colocation et en atelier partagé. Elles et ils proviennent de champs disciplinaires divers (design, architecture, paysagisme, urbanisme, sociologie, ingénierie, géographie) et bénéficient d'un accompagnement pédagogique et d'interventions expertes tout au long de l'année. Ce format implique une **vie collective** exigeante, fondée sur l'adaptabilité, la coopération et l'autonomie. Certaines antennes étant géographiquement isolées, une réelle capacité d'organisation et de résilience est attendue.
- Il met en jeu des **problématiques adressées par des acteurs locaux**, permettant aux promotions constituées sur chacun des territoires de se confronter à des enjeux réels par une **pratique de terrain**. Des enjeux tels que la gouvernance de l'eau, la transition agroalimentaire, la mobilité en milieu rural, la mutation des territoires d'industrie, le passage de l'aménagement au ménagement du littoral, la reprogrammation des zones urbaines enclavées ou encore la revitalisation de la filière bois sont abordés.
- Le **travail collectif** - dans toutes les formes qu'il peut revêtir - et **l'approche pluridisciplinaire** des enjeux locaux constituant une attente forte, une grande attention sera portée à la complémentarité des profils et des pratiques sur chaque école de terrain.

Le programme offre à de jeunes professionnels l'occasion de requalifier leur pratique, à la croisée des échelles et des intentions, et de créer un continuum entre pédagogie et insertion professionnelle, afin que l'école réaffirme sa place agissante dans la société. Le post-master favorise ainsi une évolution durable des pratiques et des trajectoires. Sensibles aux enjeux de l'action publique durant l'immersion, les personnes engagées dans le programme disposent, à l'issue de l'expérience, des clés nécessaires pour s'investir dans des projets à taille humaine, étroitement liés aux territoires et à leurs enjeux majeurs.



La mesure des impacts



Le programme se fonde sur 4 grands principes à même de générer un impact réel et durable sur le territoire :

- **La valorisation de l'image que les habitantes et habitants ont de leur territoire** : en étant perçu par le truchement du regard de jeunes concepteurs et conceptrices découvrant le territoire, celui-ci apparaît sous un nouveau jour, riche d'un grand potentiel auprès de celles et ceux qui l'habitent ;
- **L'inclusion des solutions proposées aux projets de transformation du territoire** : les projets menés impactent les acteurs, les structures, les lieux ou les domaines dans lesquels ils se déploient en orientant l'action publique et les projets de développement ;
- **Une évolution des pratiques de designers et un impact durable sur leur trajectoire professionnelle** : sensibilisés aux enjeux des politiques publiques durant l'immersion, les designers des précédentes promotions s'engagent aujourd'hui dans des projets à taille humaine, connectés aux enjeux des territoires dans lesquels ils et elles s'investissent ;
- **La participation des acteurs du territoire aux réflexions sur son administration** : des outils de mise en partage des travaux menés permettent aux populations locales de s'emparer des problématiques posées et de contribuer aux réflexions en cours.

Une ingénierie émergente

Ancrage situé

Prendre le territoire comme point de départ, non comme simple décor mais comme matière première du projet. S'immerger dans ses usages, ses récits et ses rythmes afin de faire émerger, avec celles et ceux qui l'habitent, des manières justes de formuler les besoins et les possibles.

Habiter et faire commun

Faire du projet un espace de relations autant que de production. Travailler et vivre ensemble, entre concepteurs et habitants, pour éprouver des formes partagées de présence, de coopération et d'attention au lieu, et faire du design un geste de mise en commun plutôt qu'une simple réponse fonctionnelle.

Approche systémique

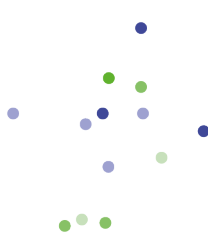
Refuser les réponses fragmentaires au profit d'une traversée complète des enjeux et du projet, de la lecture sensible du territoire à l'activation concrète des formes produites. Penser chaque étape comme reliée aux autres, dans une continuité où conception, médiation, réalisation et prospection se nourrissent mutuellement.

Reliance

Accorder les projets aux ressources, aux gestes, aux savoir-faire et aux usages existants, plutôt que leur imposer des formes exogènes. Faire de la conception un espace de dialogue entre intérêts divergents, où émergent des propositions concertées et des projets co-construits.

Transformation des pratiques

Faire de l'expérimentation un levier de transformation durable des manières de concevoir et d'agir, en suscitant de nouvelles coopérations entre disciplines, échelles et institutions. Les projets engagés redéfinissent les cadres professionnels, pour les concepteurs comme pour les territoires, qui y reconnaissent des compétences nouvelles à intégrer dans l'action publique locale.



Candidater au programme

L'appel à candidature se clôture le 4 mai 2026 et s'adresse à des profils âgés de moins de 31 ans au 31 décembre 2026 et titulaires d'un Master 2 au 1^{er} septembre ou justifiant de 3 ans au moins d'expérience professionnelle dans les domaines du design, de l'architecture, du paysagisme ou des sciences humaines et techniques (sociologie, anthropologie, géographie, ingénierie environnementale, agronomie...) avec une connaissance des méthodes d'enquête.

Le dossier de candidature numérique est constitué :

- D'une lettre de motivation indiquant un ordre de préférence d'affectation pour les milieux considérés ;
- D'un CV ;
- D'une copie de la carte d'identité et des diplômes d'enseignement supérieur ;
- D'un dossier de projets de 10 pages maximum.

🔔 Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le 4 mai 2026 minuit sur la plateforme [démarches simplifiées](#).

Les personnes présélectionnées seront invitées à un entretien les **10, 11 et 12 juin** avec un jury composé de personnalités extérieures et de membres de l'École des Arts Décoratifs - PSL.

Critères d'évaluation :

- Intérêt pour les milieux et approches proposés
- Autonomie
- Qualité des réalisations
- Sens du collectif
- Motivation pour le projet
- Capacité d'organisation et expériences

Les personnes retenues seront inscrites à l'École des Arts Décoratifs – PSL. Elles percevront une bourse de subsistance et de production de 6 000 € et devront s'acquitter des frais d'inscription (458 € en 2026) et de la CVEC, contribution vie étudiante et campus (105 € en 2026).

Le programme offrant une bourse de subsistance, celui-ci demande à l'ensemble des personnes retenues un engagement à plein temps. Toute mission parallèle existante ou potentielle (préparation doctorale, résidence artistique, fin de calendrier de projet chevauchant les dates de la résidence...) doit être clairement énoncée dans la candidature et constituera un sujet de discussion lors des entretiens.

Contact et informations

design.territoires@ensad.fr

